



ASSURER
la tranquillité,
COOPÉRER
pour la sécurité

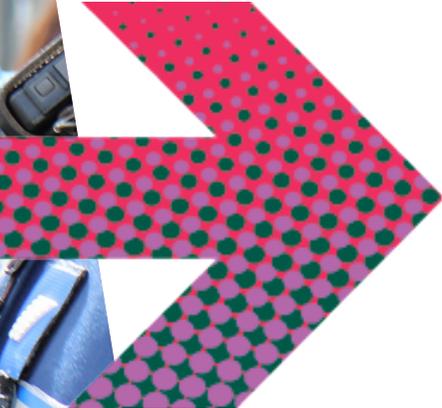
GRUPE DES ÉLU-ES - VILLE DE GRENOBLE

GRENOBLE
en
COMMUN

GRENOBLEENCOMMUN.FR - GROUPE.GEC@GRENOBLE.FR



ÉDITO



Depuis plusieurs années, Grenoble cristallise les imaginaires d'insécurité et de violence véhiculés dans les médias. Si les atteintes aux biens et aux personnes ont significativement diminué, certains phénomènes de violences ont suivi les courbes nationales et ont augmenté.

Inverser cette tendance nationale ne peut se faire qu'avec un travail réunissant l'ensemble des acteur·rices concerné·es. C'est le sens de l'action de notre municipalité, qui coopère avec toutes les institutions et instances de notre territoire pour relever les défis de la tranquillité et de la sécurité des Grenobloises et Grenoblois.

SOMMAIRE

- ➔ Grenoble = Chicago ?
- ➔ Agir avec pragmatisme face aux enjeux du narcotrafic
- ➔ Réguler l'espace public pour la tranquillité de toutes et tous
- ➔ Une police municipale formée et équipée pour le service aux Grenoblois-es
- ➔ Apaiser l'espace public, agir en proximité
- ➔ Sortir du tout répressif par la prévention et la réinsertion
- ➔ Grenoble la nuit : anticiper les risques de conflits

GRENOBLE = CHICAGO ? **les fantasmes réactionnaires** **à l'épreuve du réel**



Grenoble est souvent comparée à Chicago pour en faire son pendant français de “capitale du crime”. Au delà du traitement médiatique sensationnaliste, les faits divers locaux sont largement instrumentalisés par certains politiques. Mais qu’en est-il du réel ?

GRENOBLE A ENLEVÉ LES CAMÉRAS DE VIDÉOSURVEILLANCE

FAUX

Grenoble dispose de 118 caméras pour réguler les mobilités, les usages sur certains espaces publics et contrôler les infractions routières. La police municipale utilise également 28 caméras individuelles pour prévenir les incidents, constater les infractions et former les agent-es. Si certaines caméras peuvent être déplacées ou installées de manière ponctuelle, Grenoble ne mise pas sur une augmentation du nombre de caméras de surveillance, qui n’aident à élucider que 1 % des crimes en Isère. Elle privilégie des solutions efficaces, comme la présence humaine et le développement d’une police de quartier.

LE NARCOTRAFIC PLUS FORT À GRENOBLE ET DANS LES VILLES DE GAUCHE

FAUX

Selon les chiffres du gouvernement, le narcotrafic a augmenté entre 2016 et 2023, dans les mêmes proportions dans les villes de Grenoble, Valence, Nice et Le Havre pour ne citer que ces exemples. C’est à Grenoble que le taux de faits constatés par habitant-es est le plus faible.

LA POLICE MUNICIPALE N’EST PAS ARMÉE POUR MENER SES MISSIONS

FAUX

La police municipale est armée de pistolets à impulsion électrique, de gaz lacrymogène et de matraques télescopiques : ce qui correspond au matériel nécessaire à la tenue de leurs missions. Ce n’est pas à la police municipale de démanteler les réseaux de narcotrafic, elle n’est pas formée pour, et n’a pas les compétences réglementaires pour mener des enquêtes.

GRENOBLE NE FAIT RIEN POUR LA SÉCURITÉ DE SES HABITANT-ES

FAUX

La majorité des enjeux sécuritaires (narcotrafic et violences armées notamment) relèvent de la police nationale et du Ministère de l’Intérieur. Accuser le Maire de ne rien faire pour protéger les habitant-es n’a pas de sens. Déjà entravée dans ses missions par les coupes budgétaires nationales toujours plus grandes, la Ville ne peut transcender ses compétences pour corriger le laxisme des gouvernements successifs.



**AGIR AVEC PRAGMATISME
FACE AUX ENJEUX DU
NARCOTRAFFIC**

De par sa situation géographique, Grenoble est, depuis plusieurs décennies, confrontée au trafic de drogue. Toutefois, ces dernières années, ce trafic a évolué vers plus de violence. Cette situation n'est pas spécifique à Grenoble : le Sénat a souligné, en 2025, que la lutte contre le narcotrafic doit être pensée à l'échelle internationale. Pour autant, nous devons agir à l'échelle locale.

EN FINIR AVEC LES BAISSÉS D'EFFECTIF DE LA POLICE NATIONALE

C'est l'un des premiers leviers d'action pour pouvoir lutter efficacement contre les effets du trafic sur l'espace public : le déploiement de forces de Police nationale en nombre suffisant. Si les ministres de l'Intérieur se succèdent et enchaînent les effets d'annonce, la réalité est toute autre sur le terrain : entre 2014 et 2025, Grenoble n'a cessé de demander des policiers et policières supplémentaires pour combler le sous-effectif structurel. Résultat : sur les 100 à 115 renforts nécessaires, 16 renforts ont été annoncés en 2025 dont 13 finalement destinés à la police aux frontières...

LA LÉGALISATION DU CANNABIS POUR ENCADRER LA SPIRALE DU TRAFIC

Pour lutter efficacement contre les réseaux de narcotrafic, nous portons depuis 2014 une voie pragmatique : celle de la légalisation encadrée du cannabis. Alors que de plus en plus de Français-es déclarent avoir déjà consommé du cannabis malgré une prohibition qui se renforce, nous devons tirer les conclusions de l'échec de la politique du tout répressif au regard des expériences des pays qui nous entourent, liant légalisation et prévention. C'est en ce sens qu'Eric Piolle demandait, en janvier 2025, un référendum national sur la question.

Pour assurer une réponse efficace aux enjeux de sécurité, la Ville de Grenoble coopère avec la préfecture, la police nationale, les bailleurs sociaux... Une coopération basée sur le partage d'informations (tel que le partage des images de nos caméras de vidéosurveillance) et une meilleure coordination sur le terrain.



RÉGULER L'ESPACE PUBLIC POUR LA **TRANQUILLITÉ** DE TOUTES ET TOUS



Si la Ville de Grenoble s'attache à mener des politiques de prévention et de réhabilitation face à la délinquance, nous agissons aussi sur un volet plus repressif pour réguler l'espace public. Des bars aux trottoirs, en passant par l'espace routier, Grenoble investit et contrôle la voie publique pour réguler les comportements individuels contrevenant à la tranquillité publique.

CONTRÔLE DES DÉBITS DE BOISSON

La vie nocturne grenobloise profite d'un dynamisme important notamment grâce à la population étudiante de la ville. Pour autant, Grenoble veille à la santé et à la tranquillité de tous ses habitant-es. C'est pourquoi la Ville a pris plusieurs décisions pour encadrer l'écosystème festif : arrêté de restrictions des horaires des débits de boissons, arrêté de limitation des ventes d'alcool à emporter, nouvelle réglementation des terrasses ou encore contrôles des débits de boissons avec en lien avec la Police Nationale. Un ensemble de restrictions visant deux objectifs : préserver les riverain-es des nuisances et agir contre les dangers liés à la consommation d'alcool.

CONTRÔLER LES COMPORTEMENTS INDIVIDUELS POUR L'INTERET GÉNÉRAL

Qu'il s'agisse de sécurité routière ou de civilité, Grenoble et sa Police Municipale effectue aussi des contrôles. Avec 40 000 procès verbaux dressés par an, la Police municipale prend pleine part à la régulation des comportements à risques. Même chose sur les espaces publics comme les parcs et squares de la ville, du contrôle de la tenue en laisse ainsi que des déjections canines en passant par le vandalisme, Grenoble lutte contre les incivilités.

Depuis une dizaine d'année maintenant, le protoxyde d'azote, aussi appelé gaz hilarant, est de plus en plus consommé en France pour ses effet psychoactifs. À Grenoble, pour en limiter la prolifération et protéger les plus jeunes de sa consommation, la Ville a pris un arrêté contre la vente de protoxyde d'azote.





**UNE POLICE MUNICIPALE
FORMÉE ET EQUIPÉE POUR
LE SERVICE AUX GRENOBLOIS—ES**

Grenoble compte l'une des polices municipales les plus importantes de France, avec 100 policiers et policières et 56 ASVP . Cette « PM » mène des actions ciblées, depuis la prévention routière aux violences intra-familiales. Pour ce faire, elle est une des plus avancées de France en matière de formation.

LA BIKE POLICE, POUR UNE MEILLEURE COHABITATION DES MODES DE DÉPLACEMENT

Grenoble est la première ville de France pour les déplacements domicile-travail à vélo. Pour garantir la sécurité des cyclistes, des investissements ambitieux ont permis le déploiement d'un réseau de voies qui leurs sont dédiées : les Chronovélo. En parallèle, depuis 2021, pour améliorer la cohabitation entre vélos, piétons, voitures et trottinettes, Grenoble a créé la Bike police, une unité de police municipale à vélo. L'objectif : placer les agent-es en position de cyclistes pour assurer la sécurité des cyclistes mais aussi s'assurer qu'ils et elles respectent également le code de la route.

TRAITER LES CAS DE VIOLENCES INTRA- FAMILIALES ET AMÉLIORER LE LIEN POLICE-POPULATION

C'est une première en France : depuis 2021, la Police municipale grenobloise a renforcé ses compétences avec la création d'un nouveau cursus de formation professionnelle : l'Académie de la Confiance. Au-delà du socle de formation technique nécessaire et obligatoire, les agent-es de la Police municipale peuvent suivre un cursus de formation supplémentaire pour monter en compétence sur les grands enjeux de société : violences faites aux femmes, maltraitance infantile, lien police-population, éthique et responsabilité...

UNE POLICE ÉQUIPÉE AU REGARD DE SES MISSIONS



On entend souvent dire que la Police municipale, à Grenoble, n'est pas armée. C'est faux. La police municipale est armée de pistolets à impulsion électrique, de gaz lacrymogène et de matraques télescopiques. Par ailleurs, pour prévenir les incidents lors de leurs interventions avec le public, ils sont également équipés de caméra piéton.



APAISSER L'ESPACE
PUBLIC, AGIR EN PROXIMITÉ

Chaque jour, Police municipale et ASVP sont déployé-es sur le territoire communal pour assurer la régulation et la tranquillité de l'espace public. Des interventions de prévention et d'apaisement construites en coopération avec les instances de sûreté locales pour garantir un cadre de vie agréable aux habitant-es.

SALUBRITÉ PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENTALE : UNE NOUVELLE BRIGADE ESPACE PUBLIC

Pour compléter les moyens des 41 ASVP (agent-es de surveillance de l'espace public), nous avons créé en 2024 une nouvelle « Brigade espace public ». A pieds, à vélo, ou en transports en commun, ces 15 agent-es supplémentaires viennent renforcer les interventions concernant la salubrité publique et environnementale (dépôts sauvages, déjections canines...) mais aussi le stationnement gênant sur les Place(s) aux enfants et le centre-ville piéton.

UNE POLICE MUNICIPALE DE QUARTIER AU VO-VN

Depuis juin 2024, Grenoble agit et expérimente une police municipale de quartier sur les secteurs Villeneuve et Village Olympique. Ce profil de police vise à rapprocher habitant-es et policier-es tout en assurant plus de tranquillité. Avec des agent-es plus autonomes identifié-es par les habitant-es, la proximité et l'échange crée un véritable lien humain au sein du quartier, lui même mieux connu par les agent-es.



La Brigade Espaces Publics est composée de 8 agent-es, effectif qui sera porté à terme à 15 agent-es.

LA VIDÉOVERBALISATION POUR RÉGULER LES MAUVAISES PRATIQUES ET LIBÉRER DES MOYENS HUMAINS

Pour faire respecter les usages de l'espace public, la Ville a déployé depuis 2022 la vidéo-verbalisation pour contraindre le non-respect des zones de livraison, des places réservées aux PMR, ou encore des zones piétonnes. Cette assistance informatique permet de réguler les mauvaises pratiques tout en libérant des moyens humains déployés sur d'autres interventions.



**SORTIR DU TOUT RÉPRESSIF
PAR LA PRÉVENTION ET LA
RÉINSÉRTION**

Dans sa lutte contre la délinquance et les incivilités, Grenoble déploie des dispositifs de prévention et de réinsertion pour montrer une autre voie que le tout répressif. Désireuse d'aller encore plus loin, la Ville appelle régulièrement l'État à rebâtir une vraie politique de prévention de la délinquance pour créer une cohérence avec la stratégie locale bâtie sur les compétences communales.

DES MÉDIATEURS ET MÉDIATRICES POUR APAISER LES TENSIONS

Depuis 2022, des médiateurs et médiatrices se déploient dans la ville en période estivale, en soirée sur les parcs et dans le centre-ville. Également présent-es dans certains équipements municipaux et métropolitains, ils s'inscrivent dans une démarche d'aller-vers visant à prévenir et à gérer les conflits par le dialogue et le rappel des règles d'usage en vigueur. À ce titre, ils assurent une veille sociale territoriale et jouent un rôle d'interface entre les habitant-es, usager-es et les institutions.

PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS AUX SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

En 2019, Grenoble a créé un Pôle de Prévention et de Réduction des risques qui mène diverses actions autour de la prévention des addictions. En parallèle, un soutien financier est apporté aux associations qui agissent dans ce domaine pour prévenir la consommation de produits psychoactifs par les populations vulnérables (les personnes précaires et les jeunes notamment).

CONTRE LA RÉCIDIVE : LE TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL POUR RÉINSÉRER LES DÉLINQUANT-ES

Grenoble est engagé depuis plusieurs années dans le dispositif des TIG (travaux d'intérêt général). Une démarche permise par le volontariat d'agent-es sensibilisé-es à la cause. Pour aller encore plus loin, la Ville coopère avec le ministère et expérimente depuis octobre une nouvelle forme de TIG axé sur l'écologie et la citoyenneté. Une première en France, avec pour objectif de promouvoir les valeurs de responsabilité et de respect à des jeunes condamné-es pour des infractions relevant du Code de la route, d'usage de produits stupéfiants, d'outrage et rébellion...



Prévenir et accompagner en priorité les personnes précaires et les jeunes.

A nighttime aerial photograph of Grenoble, France, showing a dense urban landscape illuminated by city lights. A prominent feature is a cable car system with several spherical gondolas suspended from cables, moving across the frame. The city's lights create a warm, golden glow against the dark night sky. The text is overlaid in the bottom left corner.

GRENOBLE LA NUIT :
ANTICIPER LES RISQUES DE CONFLITS

L'offre nocturne à Grenoble pose des défis multiples. Pour résoudre les conflits d'usages et coordonner les différents acteurs de la vie nocturne, nous avons pensé de nouveaux modes de régulation, plus inclusifs et solidaires assurant la sécurité de toutes et tous.

AVOIR UNE RÉPONSE AU PLUS PRÈS DE LA RÉALITÉ DES USAGES ET PRATIQUES NOCTURNES

Grenoble s'est engagé pour une vie nocturne équilibrée, dynamique et respectueuse. Avec son Plan municipal de la vie nocturne, la Ville favorise le dialogue entre tous les acteurs pour mieux répondre aux besoins des habitant-es. Enquêtes sur les usages et les pratiques dans l'espace public et ateliers de concertation des usager-es nocturnes ont permis de développer une politique de la nuit au plus près des attentes des Grenoblois-es.

PRÉVENIR LES RISQUES INDUITS PAR LA VIE NOCTURNE

Afin d'assurer au mieux la coexistence des vies nocturnes à Grenoble, la Ville a développé plusieurs dispositifs, notamment en impliquant les citoyen-nes dans un groupe de travail sur les nuisances sonores et en systématisant les études de l'impact des nuisances sonores sur les événements municipaux.

DISPOSITIF ANGELA : UNE RÉPONSE CONCRÈTE PROACTIVE

Le dispositif Angela vise à créer un réseau de commerces ayant la capacité d'assister et de soutenir des personnes qui se trouvent en situation de harcèlement. Il voit le jour dans le cadre de "Grenoble la nuit", une démarche pour améliorer l'expérience des Grenoblois-es dans la ville la nuit. Cette mobilisation globale s'appuie sur un réseau solidaire et des actions symboliques, affirmant la priorité donnée à la lutte contre les violences et à l'égalité.



Objectif : améliorer le sentiment de sécurité sur l'espace public et festif, et lutter contre les violences de genre en créant un réseau de lieux refuges.

ET AUSSI...



PLAN LUMIÈRE : ALLIER SÉCURITÉ ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Depuis son lancement, le plan lumière a permis 85% de pannes en moins sur le réseau d'éclairage public. Avec presque 3 M€ d'économie d'énergie cumulé, la transformation des luminaires (3 niveaux d'abaissement, détection de présence, LED, etc.) permet de rassurer les usager·ères la nuit, tout en limitant la pollution lumineuse et la consommation d'énergie.



SÉCURISER LA VOIRIE ET LE TRAVAIL DES LIVREUR-EUSES

Grenoble a organisé deux sessions de formation sur la sécurité routière animées par la Police municipale. Au total, ce sont plus de 130 livreur·euses à vélo qui y ont participé, afin de connaître les bons gestes pour sécuriser leurs déplacements.



AGIR POUR PRÉVENIR ET PROTÉGER DES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

La police municipale a été formée au traitement des violences intra-familiales. Par ailleurs, en 2022, Grenoble a soutenu la création et le fonctionnement d'une Maison des femmes pour l'accueil et l'hébergement des victimes de violences.



DES AGENTS ET AGENTES FORMÉ·ES, DES PUBLICS SENSIBILISÉS : L'ACADÉMIE DE LA CONFIANCE EN CHIFFRES

L'Académie de la Confiance est un programme de formation qui renforce les compétences sociales et éthiques de la police municipale, notamment sur les questions de violences conjugales, de protection de l'enfance ou de relation aux habitant·es. En 4 ans, 500 personnes ont été formé·es, 3000 sensibilisé·es (collégés, primaires) et 150 accueillis en visite.



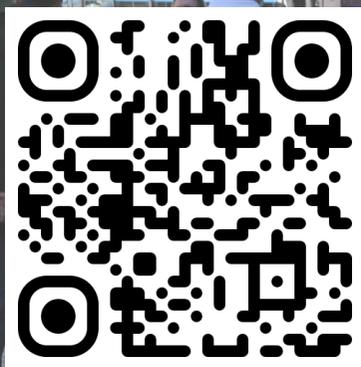
Régulièrement, la Ville débarrasse Grenoble des épaves et vélos abandonnés par les envoyer au recyclage. Les dernières opérations d'enlèvement ont permis de retirer 300 épaves en 2024.

Depuis 2014, Grenoble agit pour assurer la tranquillité publique et coopère pour la sécurité de toutes et tous

Publication : Mai 2025

Directrices de publication : Laura Pfister / Isabelle Peters

Pour suivre l'actualité politique, militante et institutionnelle du groupe
Grenoble en Commun.
Rendez-vous sur grenobleencommun.fr :



Retrouvez toute l'actu des élu-es grenoble en commun sur

GRENOBLEENCOMMUN.FR

ET SUR NOS
RESEAUX SOCIAUX



Réalisé par les élu-es du groupe Grenoble en Commun

Publication : Mai 2025

Directrices de publication : Laura Pfister / Isabelle Peters